

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA

P. O. Box 3243

Telephone : 251-115-517 700

Fax : 517844 Website : www.africa-union.org

AU/MIN/DRAFT/RPT/WG(I)

**RAPPORT DE LA REUNION DES MINISTRES
DE L'UNION AFRICAINE CHARGES DE LA FEMME ET
DU GENRE**

12 – 16 OCTOBRE 2005



Rapport de la réunion des Ministres de l'Union africaine chargés de la Femme et du Genre

I. INTRODUCTION

1. La première Conférence des Ministres de l'Union africaine chargés de la femme et du genre s'est tenue à la salle de Conférence de l'Hôtel Méridien de Dakar, Sénégal, du 14 au 15 octobre 2005.

II. CEREMONIE D'OUVERTURE

Allocution de Mme Joséphine Ouédraogo, Secrétaire exécutif adjoint par intérim de la CEA

2. Dans sa déclaration, le Secrétaire exécutif adjoint par intérim a remercié, au nom de la CEA et de M. Abdoulaye Jannet, nouveau Secrétaire exécutif, le Président et le Gouvernement de la République du Sénégal qui ont bien voulu abriter les travaux de la 1^{ère} Conférence des Ministres africains chargés de la Femme et du Genre. Elle a déclaré que l'adoption de la Déclaration solennelle sur l'égalité entre les Hommes et les Femmes en Afrique est une preuve supplémentaire de l'engagement des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine à promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes sur le continent.

3. Elle a mis en exergue le fait que le rôle des Ministres chargés de la Femme et du Genre au niveau national serait, entre autres, de sensibiliser les populations sur les engagements pris par leurs gouvernements respectifs et d'assurer la formation des experts nationaux. Pour conclure, elle a réaffirmé l'appui fourni par la CEA et le système onusien aux pays africains dans la mise en œuvre de tous les instruments pertinents relatifs à la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes.

Allocution de la Commissaire Nagia Essayed

4. Dans son allocution d'ouverture, elle a remercié le gouvernement et le peuple sénégalais qui ont bien voulu abriter les travaux de cette Conférence et a exprimé les regrets du Professeur Alpha Oumar Konaré, Président de la Commission de l'Union africaine, pour son absence due à des circonstances urgentes et imprévues. Elle a souligné l'importance que l'Union africaine attache à l'égalité entre les hommes et les femmes et a mis en exergue la contribution des femmes à la libération du continent et à tous les aspects du développement. La Commissaire a rappelé à la Conférence les diverses réalisations de l'Union africaine en matière de promotion de l'égalité entre les genres, notamment

IV. OBJECTIFS DE LA REUNION

11. Les objectifs de la réunion ont été exposés par la Directrice du Département de l'UA en charge de la Femme, du Genre et du Développement. Elle a mentionné que les Experts vont procéder à l'examen de deux documents: le cadre de mise en oeuvre de la Déclaration solennelle sur l'Egalité entre les hommes et les femmes en Afrique (SDGEA) et les Directives pour la présentation de rapport sur la Déclaration solennelle sur l'Egalité entre les hommes et les femmes en Afrique en vue de faciliter la mise en œuvre de la SDGEA.

12. Il a également été demandé aux Ministres de réfléchir à leur propre rôle dans ce processus et dans l'élaboration du programme genre de l'Union africaine.

V. PRESENTATION PAR LES OSC

VI. PRESENTATION DU CADRE DE MISE EN OEUVRE DE LA SDGEA ET DIRECTIVES POUR LA PRESENTATION DE RAPPORT SUR LA DECLARATION SOLENNELLE

13. Le Projet de Cadre de mise en oeuvre de la SDGEA et le Projet de Directives pour la Présentation de Rapport sur la Déclaration solennelle adoptés par la Réunion des Experts ont été présentés par le rapporteur. De nombreux représentants ont pris la parole pour féliciter l'UA pour les documents et proposer des amendements pour les parfaire.

14. Ces amendements ont été insérés et les deux documents adoptés. Un projet de décision a également été examiné (joint en annexe).

VII. EXAMEN ET ADOPTION DU RAPPORT DES EXPERTS ET DU PROJET DE DECISION

15. Après l'examen de son rapport et du projet de décision, la Réunion les a adoptés tels qu'amendés.

VIII. ADOPTION DU RAPPORT DE LA CONFERENCE MINISTERIELLE

IX. SÉANCE DE CLOTURE

l'adoption du principe de parité sur le genre par la Commission de l'UA. Elle a également indiqué que ce principe devrait être appliqué par les Etats membres afin que la Démocratie ait un véritable sens.

5. Suivant l'évolution de la Déclaration solennelle, la Commissaire a présenté deux documents (le Projet de Directives pour la présentation de rapport sur la Déclaration solennelle sur l'Egalité entre les hommes et les femmes en Afrique et le Projet de Cadre de mise en œuvre de la Déclaration solennelle sur l'Egalité entre les hommes et des femmes en Afrique) qui devaient être examinés par les Ministres et leur a demandé de les étudier avec soin et d'adopter un cadre adéquat qui convienne à l'Union africaine.

Déclaration du Ministre de la République de Guinée chargé des questions féminines

6. Madame le Ministre a remercié le Président et le Gouvernement du Sénégal qui ont bien voulu abriter la Conférence. Elle a insisté sur le rôle important que le Président du Sénégal a joué dans la promotion du Droit de la Femme aux niveaux du Sénégal et du Continent. Elle a déclaré qu'une mise en œuvre efficace de la Déclaration solennelle, exigeait la création de mécanismes appropriés et des organisations de femmes qui participent au processus de contrôle. Pour conclure, elle a exprimé le ferme espoir que tous les partenaires d'Afrique et de la Communauté internationale joueront le rôle qui leur est dévolu dans la mise en œuvre de la Déclaration solennelle.

Déclaration de Maître Abdoulaye Wade, Président de la République du Sénégal

7. Dans son discours d'ouverture.....

8.

III. ELECTION DU BUREAU

9. Le Bureau a été élu tel qu'il suit:

Président	-	Sénégal (Afrique de l'Ouest)
Vice-présidents	-	Tunisie (Afrique du Nord)
	-	Maurice (Afrique orientale)
	-	RDC (Afrique centrale)
Rapporteur	-	Namibie (Afrique australe)

10. L'ordre du jour propose a été adopté.